ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison, etc., et droit d'occupation

Charles Maner vs Paul W. Rousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96 019.—En vertu d'un writ de dict. facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après designés, MERCREDI, le 6 septembre 1911, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt No 2105 rue Decatur, entre Champs-Elysées et Français.

1. Un lot de meubles de maisons assorti, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

2. Le droit d'occupation des lieux No 1416 rue Short de la date de la vente au 30 septembre 1911.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jos F. Walton, avocat pour le demandeur.
26 août—26 31—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District, comme comme

ELMER IRON WORKS,

Nos 1140 à 1146 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Clio et Erato.

Avec toutes machines, dépendances et accessoires, etc., consistant de l'usine dite Works.

Morgan State Bank vs Charles Elmer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 97.841.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 15, dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Nouvelle Levée), Gaiennie ou Clio, Erato (autrefois Suzette) et Tchoupitoulas, sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. Christy, ancien notaire en cette ville, le 21 avril 1831 et par le même numéro sur un plan de L. H. Pilié, daté du 30 septembre 1880, déposé en l'étude de A. Hero, Jr, notaire, en cette ville, comme plan No 64, lequel dit lot mesurant 35 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds et 3 lignes en profondeur, entre lignes parallèles

2° Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro 6 sur un plan déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, en cette ville, comme plan No 25 de son livre de plans No 3, lequel dit lot mesurant 31 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, Les améliorations sur ladite propriété étant connues comme No 1140 rue Tchoupitoulas. Ensemble avec un "roller", un gros "punch", un petit "punch", deux chars, deux bancs, forge, une enclumne pour chemin de fer, une flèche, toutes poulies et flèches suspendues au plafond, et toutes autres machines, installations et outils pour ou formant partie d'une fonderie située sur les lieux ci-dessus, et le tout formant partie des propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hall Monroe & Lemann, avocats pour la demanderesse.
18 août—18 19 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Formant le coin des rues Orléans et Miro.

(Ilet des rues Ste Anne et Galvez.)

Emanuel L. Weil vs Edouard Vidaillet et Alfred Demuz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97.596—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 243, borné par les rues Miro, Orléans, Ste Anne et Galvez, désigné par le numéro un sur un plan par S. P. Reynaudo, arpiteur, le 17 octobre 1851, et mesurant vingt-huit pieds six pouces de face à la rue Orléans sur quatre-vingt-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue Miro et formant l'enseigneure des rues Orléans et Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions — 1° Comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur soit $441.66 avec intérêt au taux de 8 0|0 par an, du 18 mai 1910 jusqu'à parfait paiement, 10 0|0 honoraires d'avocat sur le principal et l'intérêt déduite $441.66 $4.00 frais de copie de l'acte, les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes (s'il en est dû) sur ladite propriété.

2° L'acquéreur (jusqu'à concurrence du montant de la soumission) assumant le paiement d'un billet de $441.66 (susmentionné) avec la réclamation du demandeur) daté du 18 mai 1910, payable deux ans après date, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du date jusqu'à paiement parfait, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur
18 août—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations, etc, d'un Etablissement de Tailleur,

Aussi Japes et Corsages pour Femmes, et Chapeaux.

Provident Investment Co vs Leo O. Wisner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 97.906—En vertu d'un writ de saisie provisoire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 29 août 1911, à 10:30 heures a. m., la propriétés ci-après décrite à savoir:

Au magasin No 416 rue St-Charles, le contenu dudit magasin se composant de bureaux, Tables, Chaises, Grande Miroirs, Boîtes à Chapeaux Machine à Coudre, Cabinet, Eventail Electrique, aussi Japes et Corsages pour Femmes, vêtements d'Hommes, Chapeaux de Femmes, Installation de Vitrière, Divers articles, selon un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

I. G. Kittredge, avocat pour la demanderesse.
18 août—18 19 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 5me jour d'août 1911, et conformément à la loi No 225 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le MARDI, le neuvième jour de septembre 1911, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, rues Grevier, Johnson, Bertrand, Prieur et Perdido, désignée comme lot No —— partie du 24, dans l'ilot No 496 ladite partie du lot No 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de deux cent cinquante dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 8 août 1911.
Approuvé
FRED G. GRACE,
Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.
15 août—15 22 29—sept 7 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred J. Grace, enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 5me jour de juin 1911 et conformément à l'acte No 225 des Actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai de vendre et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans à la Nouvelle-Orléans Louisiane, le SAMEDI 9 septembre 1911, à 11 heures a. m. au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Sud Prieur, Sud Jennson, Cadiz et Upperline, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 735 ledit lot No 10 mesure trente [30] pieds neuf [9] pouces six [6] lignes de face à la rue South Johnson, quarante-neuf [49] pieds un [1] pouce dans le fond sur une profondeur de cent trente-huit [138] pieds huit [8] pouces [8] lignes sur une ligne de côté et cent trente-sept pieds [137] pieds six [6] lignes sur une ligne du côté et formant le coin des rues Sud Johnson et Upper Line.

Conditions de la vente—Comptant.—Pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 5 juin 1911.
Approuvé
FRED J. GRACE
Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat.
8 août—8 15 22 29—sept 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant le coin des rues Dauphine et Espagne, portant le No municipal 2444 de la rue Dauphine et le No 737 de la rue Espagne (carré rue Royale et de l'avenue St-Roch).

French Market Homestead Association vs William Connors et Henry L. Schneller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 97.822—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Espagne Royale et avenue St Roch, désigné par le No 3 sur un plan annexé à un inventaire de la succession de F. M. Koch, fait par P. E. Larsche, notaire du 18 au 23 septembre 1856, et mesurant d'après ledit plan, trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Espagne. Ledit lot formant le coin des rues Espagne et Dauphine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Arthur J. Peters, avocat pour la demanderesse.
19 août—19 20 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de magnifiques propriétés de résidence de valeur du Septième District,

Formant le coin des rues Nelson et Fern (dans l'ilet des rues Dixième et Bardette).

Terrains mesurant 90'x120'.

Joseph Koehler vs J. Hamilton Jaffray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 97.742 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 317 compris dans les rues Nelson, Fern, Dixième et Canal Mobile et Bardette, lesdits lots sont désignés par les Nos quinze, seize et dix-sept et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, le lot No quinze forme le coin des rues Nelson et Fern.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser Jr. avocat pour le demandeur.
18 août—18 19 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les numéros municipaux 5357 et 5359 rue Camp, entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Jacob L. Weil vs Joseph V. McCarron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97.708—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 249, borné par les rues Camp, Chestnut, Léontine et l'avenue Peters, désigné comme lot No vingt-cinq, sur un devis de Grandjean, voyer, daté du 15 mai 1893, annexé à un acte pardevant E. J. Upton, notaire en cette ville, le 20 juin 1893, et mesurant d'après ceux trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds, cinq pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
12 août—12 18 25—sept 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 6313 rue Laurel.

(Ilet rue Calhoun et Patton et Audubon Park

Mme Jacques Pellest et als vs Mme Francoise Comange, épouse de Paul Cessac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 97.650—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet de Barthéville, borné par les rues Laurel, Calhoun, Patton et le Parc Audubon, ledit lot est désigné par le No Neuf sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 et annexé à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 25me jour de mai 1896, d'après lequel ledit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent trente-sept pieds un pouce et cinq et un quart de lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. L. Hughes, avocat pour les demandeurs.
28 juillet—28—août: 4 11 18 25 31

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas R. Hauer, No 97.651, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. "C. C. de D." Division "E"

COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES,

—AUSSI—

COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

JEUDI, le 7 Septembre, 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé du 3 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

No 1.—Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Decatur, St-Ferdinand, Chartres et Port, dans le Troisième District de cette ville, ledit ilet est désigné par le No 2, sur un plan de 46 lots de terre, déposé comme plan No 61, en l'étude de F. Grima, notaire; les ledits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2 et 3 sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise, à savoir: le lot No 2 mesurant 21 pieds 6 pouces, [22' 6"] de face à la rue Decatur sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce (109' 1") sur la ligne séparant du lot No 1, 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne séparant du lot No 3 et 20 pieds 3 pouces et 7 lignes (20' 3" 7") de longueur sur la ligne du fond; le lot No 3 mesurant 21 pieds 6 pouces (21' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne séparant du lot No 4 et 23 pieds 3 pouces et 7 lignes (23' 3" 7") de largeur dans le fond. Cette propriété est connue par le numéro municipal 2707 rue Decatur consistant d'une bâtisse simple à deux étages dans le fond du lot ayant hangar couvert en ardoise faisant face sur la rue.

No 2.—Un lot de terre situé dans le Faubourg de Wassington Ward Daunoy Quartier Architectes District, désigné par le numéro 2, sur un plan particulier dressé par Voilquin, le 9 février 1839 un extrait duquel est annexé à un acte de vente, Franzoli & Favre à Ph. Chabert. Ledit lot de terre mesure 35 pieds (35') de face à la rue St-Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, autre borne étant la rue Port, sur 88 pieds 4 lignes (88' 4") de profondeur et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 2 d'après un plan original de cette partie du Faubourg Washington dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ensemble avec la bâtisse en briques à un étage et cuisine en briques à deux étages construite sur ledit lot de terre et toutes les dépendances. Désignée par les numéros municipaux 544 et 546 rue St-Ferdinand.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Hustis, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437 rue Carondelet.

John L. Folin, avocat pour la demanderesse.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin B. Roth, et al.

No 95,874—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division A.

Cottage Désirable.

JEUDI, le 31 Août 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, daté du 28 juillet 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos Un et deux dans l'ilet No 653, borné par les rues Féliciana, Robertson, Clouet et Claiborne, et mesurant 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 112 pieds de profondeur et formant le coin des rues Féliciana et Robertson. Les améliorations consistent d'un cottage simple convertible en un cottage double et hangar.

Conditions—Un tiers en puis comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; aussi pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, 10 0|0 du prix d'achat doit être déposé au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.
Bureau, 437 rue Carondelet.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

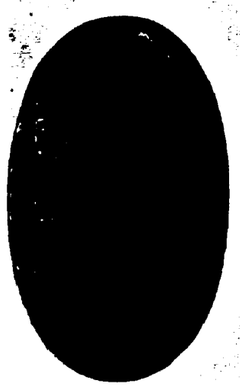

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Thérèse A. Pareti Veuve de Peter Bruno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 97.900—Division C—Attendu que Mme Fortunata Pareti, veuve par premier mariage de Fidele Parello et par deuxième mariage de Antony Lombardo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Thérèse A. Pareti, veuve de Peter Bruno, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. J. Moral avocat.
17 août—17 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 97.894—Division B—Attendu que Mme Emily Guay, épouse divorcée en premier mariage de William Smith et veuve en second mariage de Edward Williams, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Williams, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne devait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jos F. Walton, avocat.
17 août—17 21 26

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.